



COMMISSION DISTRICT D'ARBITRAGE DISTRICT ALSACE

P-V N° 06 bureau du 01 décembre 2021
En visioconférence

Présidence : **Philippe DURR**

Présents : **Yannick SCHMITT - François WEISS – Christian WILLER –
Jean WISSON - Murat YURTSEVER**

Excusé : : **Joseph SCHMIDT - Camille BIDAU**

Le Président adresse au nom de la C.D.A. Alsace les sincères condoléances à Madame **TUSCH** et à sa famille suite au décès de son mari **TUSCH Alain** ancien arbitre.

La commission félicite Monsieur **WESTPHAL Etienne** suite à sa nomination à la présidence de la Commission du District de la Promotion de l'Arbitrage

1) Communications

- Un power point sera envoyé à tous les arbitres concernant le rapport complémentaire accroché à la feuille de match FMI
- Les frais de match des rencontres de ligue ne sont pas à demander auprès des clubs C'est la LGEF qui paye les arbitres
- Le communiqué N° 6 du 15.11.2021 concernant les arbitres rayés a été publiée et une notification a été envoyé aux clubs et arbitres.
- Réponse de Monsieur XAVIER Michel le 03.11.2021 concernant la notice COVID

2) Correspondances

2.1) Arbitres

- **BRUETSCH Mickael** Avis favorable pour votre réintégration
- **ETIEN Tiemele Thomas** Avis favorable pour votre réintégration
- **HORRENBERGER Franck** Avis favorable pour votre réintégration
- **WOLLENSACK Thomas** Mail du 29.11.2021 transmis à la CDSA pour réponse.

2.2) Clubs

- **ERSTEIN AS** : Mail du 02.11.2021 concernant trop-perçu
Match du 23.10.201 U14 R1 L'arbitre **SIRAoui** a remboursé
Match du 09.10.201 U16 R3 L'arbitre **ELKIRAN** a remboursé
- **WOLFISHEIM ES** : Mail du 01.11.2021 L'arbitre sera convoqué devant la commission pour explications
- **MUSSIG AS** : Mail du 22.11.2021 concernant trop-perçu
Match du 14.11.2021 Féminines R2 arbitre **MONDORF** en cours
- **BATZENDORF FC** : Mail du 01.11.2021 concernant trop-perçu
Match du 24.10.2021 - D5 L'arbitre **HABA** a remboursé
- **HIPSHEIM FC** : Mail du 25.11.2021 Le secrétaire a répondu
- **WASSELONNE AS** : Mail du 21.11.2021. Pris note Remboursement du trop-perçu fait par le district.

2.3) Changements d'adresse

- **US Burham** Mail du 15.11.2021 Pris note
- **NOBEL Max** Mail du 01/12/2021 Pris note

2.4) Changements d'adresse

- **FLACK Jérémy** Courriel du 29.11.2021 Indisponible pendant 28 jours
- **PINTO FERREIRA Manuel** : Courriel du 12.11.2021. Indisponible pendant 11 jours
- **SIMON Johann** Courriel du 11.11.2021 Indisponible jusqu'au 04.04.2022

2.5) Démissions

KISTER Stéphane (Schweighouse/Moder) **WELKER Didier** (Burnhaupt le Haut FC)

La commission remercie les arbitres pour les services rendus à l'arbitrage Alsacien

3) Situation des effectifs

3.1) Situation au 01/12/2021

808 arbitres de désignable dont
160 arbitres de ligue
646 arbitres de district dont 525 seniors et 121 jeunes
7 dossiers encore incomplets
113 arbitres rayés ou ayant démissionnés
17 arbitres ayant quitté le district
14 arbitres de district ayant demandé une année sabbatique

4) Désignations :

Le responsable nous informe

- En application des règles sanitaires en vigueur, l'arbitre a obligation d'être en possession de son pass sanitaire, à défaut d'un test PCR lui autorisant l'accès au vestiaire. Dans le cas contraire il sera refoulé par le club recevant et ne pourra pas arbitrer (CQFD)
- Beaucoup d'arbitres posent leur demande de congés tardivement, ce qui occasionne un travail de remplacement considérable pour les désignateurs. Messieurs les arbitres prière de poser vos demandes 15 jours avant la date du match.
- Avis aux clubs : En cas d'absence de l'arbitre, les dirigeants peuvent appeler le désignateur du territoire concerné, voir ci-dessous :

○ Territoire Nord	NOE Eric	06 62 98 79 80
○ Territoire Ouest Bruche Ackerland	BUECHLER Yves	06 79 63 90 70
○ Territoire Eurométropole	EL FANNI Aziz	06 86 54 56 32
○ Territoire Centre Alsace	LECORNE Cédric	06 61 97 05 65
○ Territoire Colmar	TEXEIRA Diogo	06 02 64 52 03
○ Territoire Mulhouse	MEYER Frédéric	06 27 08 44 43
○ Territoire Sud Alsace	RICHERT Guy	06 07 30 06 73

5) Formations :

1) Formation pratique D1 et D2

- a) Un rattrapage a été effectué sur Schweighouse aux arbitres de district absent à la première formation.
- b) Un stage de rentrée sera prévu pour les districts avec test physique avec date et lieu à définir.

2) Formation FIA

- Le pôle formation a formé 7 candidats qui ont réussi leurs examens et autant sur le secteur Sud.
- Le nombre de candidats étant faible, l'année prochaine nous envisageons de faire une seule FIA en début de saison 2022-23 pour regrouper septembre et octobre.

- Pour la FIA de décembre, le nombre d'inscrits est encourageant (plus de 40 sur Strasbourg et plus de 15 sur Illzach).
- La CDA Alsace se réserve le droit d'organiser une FIA avant l'échéance du 31.03.2022.
- Un stage de rentrée sera prévu pour les districts avec test physique avec date et lieu à définir.

6) OBSERVATIONS et EXAMENS :

La commission prend note des **185** observations et examens effectués au mois d'octobre et novembre 2021.

Seniors : 7 observations candidats ligue - **35** observations D1 - **32** observations D2 –
14 observations D3 – **6** observations D4 – **4** Examens D5
7 observations AD1 - **15** observations AD2 - **32** probatoires seniors

Jeunes : **2** observations JAD – **3** examens JAD - **25** probatoires jeunes

- ▶ Les notes des rapports d'observations probatoires jeunes et seniors sont à transmettre au responsable observations tous les 15 et fin de mois. Après validation par le responsable des observations le secrétaire procédera immédiatement à la nomination et à l'affectation dans le territoire de référence pour l'arbitre.
- ▶ Dans un souci d'efficacité et de gain de temps dans le parcours du stagiaire et est acté, qu'une action de tutorat puisse être transformée en une observation probatoire, lorsque que cette action est effectuée par un observateur ou un membre de la CDA. Cette opération se réalisera en coordination étroite avec le pôle observation.
- ▶ Les membres de CDA et observateurs sont à mettre dans le cadre du tutorat en observateur et non en accompagnateur sur Foot 2000 pour avoir un rapport sur le site de le FFF et en cas de note insuffisante ne pas remplir le rapport d'observation mais faire un rapport tutorat.

7) NOMINATIONS

Après avoir passé avec succès les examens pratiques réglementaires sont nommés :

7.1) ARBITRES DE DISTRICT 3

DAGON José (Wintzfelden-Osenbach FC)

7.2) ARBITRES DE DISTRICT 4

BEN KOUAS Kamel (Raedersheim AS)
FLUCK Kevin (Natzwiller AS)
HERMA Karim (Scheibenhard FC)
NALBUR Tolga (Meyenheim FC)

FERREIRA PINTO Jaime (Duttlenheim FC)
FRANTZ Jérémy (Oberschaeffolsheim US)
KEMEUGNE Emmanuel V (Offendorf ES)

7.3) ARBITRES DE DISTRICT 5

ALTAS Mehmet (Colmar US)
BENAMAR Benaissa (Wintzfelden FC)
CHARNACE Nicolas (Rhinau FC)
DA CUNHA Anthony (Hirtzbach FC)
EL HOM Sofiene (Baldenheim US)
ESSAKALI Mohammed (Obernai FCSR)
GLEMET Thierry (Sélestat SC)
GUELLATI Mehdi (Reichshoffen FCE)
IZ Ermin (Colmar US)
LAOUAR Mohamed (Huningue AS)
LORTZ Guillaume (Duttlenheim ALFC)
MERAL Ismail (Soultz FC)
NICHELE Ludovic (LA Wantzenau FC)
PIQUARD Clément (Strg Vauban ASP)
RINIE Anthony (Boersch FC)
SIBILLE Christophe (Staffelfelden FC)
THIBEAUDET Benjamin (Schlierbach AS)
ZIMMERMANN Aymeric (Rouffach FC)

BACHERE Cédric (Ingwiller AS)
BULON Romain (Still 1930)
COUSSEAU Simon (Strg Musau AS)
DUMONT Quentin (Indépendant)
EKANI BONGO Maiguel (Sarre-Union US)
FISCHBACH Hervé (Woerth AS)
GOKCEN Hasan (Hoenheim SR)
HAIMISSA Rachid (Thann FC)
KADIMA Paul (Strg Elsau Portugais AS)
LEJEUNE Thomas (Willgottheim AS)
MADIH Ayoub (Baldersheim FC)
MIKELBRENCIS Loic (Durrenbach FC)
PEIREIRA Kévin (Avolsheim FC)
REHM Alexis (Illhaeusern FC)
SAIDI Hassan (Strg JSK)
SOUIBI Tarik (Molsheim Ernolsheim ES)
WEBER Frédéric (Bischheim Soleil FC)

7.4) Examen jeunes JAD

BOUYAHIA Azeddine (Schiltigheim SC) **MOSSAN Elena** (Illfurth FC)
VACANT Léa (Montreux Sports AS)

7.5) Examen jeunes JA

BOUTALEB Yassine (Bischheim Soleil)	BULBUL Murat (Mundolsheim AS)
BURCKEL Adrien (Hindisheim US)	BURGUNDER Julien (Vallée de la Thur)
COELHO Anthony (Meistratzheim US)	DECHAUX Maxime (Eckwersheim US)
DHENNE Maxime (Brotsch Haegen ASC)	DJEDID Wassim (Feldkirch FC)
GEYER Léo (Ittenheim US)	ILHEM Iwan (Mulhouse FC)
KIPER Fatih (Nordhouse US)	LACOUR Florian (Molsheim Ernolsheim ES)
MARCHAL Lucas (Mutzig AS)	MECHERI Mehdi (Kingersheim FC)
MORGEN Bryan (Illzach Modenheim AS)	NAVARRO Alexandre (Richwiller RS)
SAOUD Fayssal (Wettolsheim FC)	TAOUSSI Jad (Strg Kronenbourg FC)
VIDOT Gauthier (Strg Robertsau ASL)	WALTER Tom (Lixhausen FC)

8) C.T. A. D.

- ▶ Une formation des arbitres auxiliaires sera proposée pendant la trêve. Il faudra prévoir au moins 2 centres de formation. La modification des licences dématérialisées n'étant pas possible techniquement, un certificat de présence au stage sera remis aux présents
- ▶ Dans la prolongation de la réunion de la CDPA, une formation des référents arbitre sera organisée d'ici la fin de la saison. Entre 2 et 4 personnes seront sollicitées par territoire pour participer à une "formation de formateurs" pour ensuite proposer cette formation aux clubs

9) DISCIPLINE

- ▶ **ASCASIBAR Jonathan** (Butten AS)
Motif : Absence non justifiée le 18/11/2021 devant la commission de discipline
Décision : Transmis à l'intéressé et à son club
- ▶ **BERNARD Frédéric** (Niederhergheim FC)
Motif : Absence non justifiée le 04/11/2021 devant la commission de discipline
Décision : Transmis à l'intéressé et à son club
- ▶ **DJEROUI Mourad** (Hirtzfelden FC)
Motif : Absence non justifiée le 25/11/2021 devant la commission de discipline
Décision : Transmis à l'intéressé et à son club
- ▶ **EL HOM Sofiene** (Muttersholtz AS)
Motif : Absence rapport complémentaire suite à des incidents
Décision : Transmis à l'intéressé et à son club
- ▶ **KINDELBERGER Christian** (Vallée de la Thur US)
Motif : Absence non justifiée le 25/11/2021 devant la commission de discipline
Décision : Transmis à l'intéressé et à son club

Informations PV :

Les décisions de la **Commission District d'Arbitrage** sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du district dans un délai de sept (7) jours, selon les dispositions et les conditions de forme prévues aux articles 190 des Règlements Généraux de la FFF et 69 des Règlements du district.

Le Président de la C.D.A. Alsace
Philippe DURR

Le Secrétaire
Christian WILLER